propriété de réviviscence ne peut se localiser dans une portion aussi réduite de leur appareil végétatif.

M. Duval, vice-secrétaire, donne lecture de la communication suivante :

## HERBORISATION A SAINT-EVROULT-N.-D.-DU-BOIS (ORNE), par **M. NIEL**.

Il existe encore certaines contrées de notre Normandie qui n'ont pas, ou du moins presque pas, été visitées par les botanistes.

La pittoresque et sauvage forêt de Saint-Evroult est de ce nombre. Éloignée de centres importants, privée pendant longtemps de voies de communication praticables, il n'était pas facile d'en explorer les sites si variés.

Le chemin de fer qui s'embranche à Bernay, sur la ligne de Paris à Cherbourg, suit, en passant par Broglie, la riante et fraîche vallée de la Charentonne et vous conduit en moins de deux heures à Saint-Evroult-Notre-Dame-du-Bois.

Ce charmant petit bourg était autrefois le siège d'une importante abbaye de bénédictins, rendue célèbre par le séjour qu'y fit, vers 1100, Orderic Vital, le premier historien de la Normandie.

En quittant le chemin de fer et en prenant la petite route d'Echauffour, on parvient en quelques minutes à l'entrée de la forêt. Cette forêt, qui se trouve à environ 300 mètres d'altitude, est sillonnée par de petites sources qui en certains endroits forment des marécages couverts de Sphaignes; le calcaire se montre sur les hauteurs environnantes, et cette variété de terrain promet au botaniste une abondante récolte.

A peine êtes-vous dans le bois que vous ne tardez pas à apercevoir, sur votre droite, près d'un petit fossé fangeux, une station importante de plantes très rares dans nos contrées : *Maianthemum bifolium*, *Equisetum silvaticum* et la jolie Campanulacée *Wahlenbergia hederacea* poussant au milieu des *Sphagnum*, puis vous trouverez encore :

Carum verticillatum, Hydrocotyle vulgaris, Ranunculus hederaceus, Epilobium molle, E. montanum, Galium uliginosum, Valeriana dioica, Senecio erraticus, Pulicaria dysenterica, Bidens tripartita, Cirsium anglicum, Hieracium boreale, Lobelia urens, Phyteuma spicatum, Erica tetralix, Myosotis palustris, Stachys palustris, Lysimachia nemorum, Anagallis tenella, Daphne Mezereum; Orchis incarnata, laxiflora, viridis; Carex lævigata, Œderi, stellulata, cæspitosa, divulsa, vulpina, remota, disticha, ampullacea, distans, pulicaris; Neottia Nidus-avis.

Dans les prairies environnant Saint-Evroult, on peut rencontrer :

Aconitum Napellus (très abondant le long de la rivière La Charentonne), Thalictrum flavum, Cardamine amara, Saxifraga granulata, Scorzonera humilis (et sa variété *angustifolia*), Polygonum Bistorta, Myriophyllum spicatum, Ceratophyllum demersum, Malachium aquaticum, Alchemilla vulgaris, Œnanthe peucedanifolia, Euphorbia stricta, Orchis ustulata, O. Morio, Rumex Hydrolapathum, Potamogeton perfoliatus, P. pusillus, Carex acuta, C. panicea, Juncus lampocarpus, Triglochin palustre, Typha angustifolia, Sparganium simplex, Cirsium oleraceum, Scirpus silvaticus, S. setaceus, Eleocharis palustris, Eriophorum latifolium.

A une faible distance de Saint-Evroult se trouve l'étang du Pont-Œuvre, là vous pourrez récolter encore :

Nuphar alba, Utricularia vulgaris, Alisma ranunculoides, Scirpus lacustris, Menyanthes trifoliata, Sisymbrium amphibium, Œnanthe Lachenalii, Butomus umbellatus, Veronica scutellata, Polygonum amphibium, P. Hydropiper, Glyceria aquatica, Epipactis palustris.

Sur les coteaux et dans les champs cultivés :

Myosurus minimus, Lepigonum segetale, Ervum gracile, Lathyrus Nissolia, Lythrum Hyssopifolia, Centaurea solstitialis, Veronica acinifolia, Oxalis stricta, Genista sagittalis, Filago gallica.

Dans les bois environnants on peut récolter :

Rhamnus cathartica, Epilobium spicatum, Tillæa muscosa, Peucedanum Carvifolia, Pimpinella magna, Pirola minor, Monotropa Hypopitys, Daphne Laureola, Pulmonaria officinalis, Conopodium denudatum, Ophrys muscifera, Spiranthes autumnalis.

La cryptogamie offre également des choses intéressantes; pendant quelques herborisations, j'ai pu récolter en passant : *Tricholoma acerbum* Fr., *Hygrophorus pudorinus* Fr., *Boletus felleus* Bull., *Polyporus igniarius* Fr. (sur les Sapins), *P. hispidus* Fr. (sur les Pommiers), *Calocera viscosa* Fr. (dans les sapinières), *Sistotrema confluens* Pers., *Hydnum Schiedermayeri* Fr. (à l'intérieur des Pommiers languissants), *Hydnum graveolens* Fr., *Clavaria aurea* Schæff., *C. rugosa* Bull., *Trametes suaveolens* Fr. (sur des madriers).

Mon seul et unique but, en dévoilant les richesses végétales renfermées dans ce joli coin de Normandie, était de les faire connaître à nos collègues. Peut-être auront-ils encore quelques bonnes découvertes à faire dans cette riche contrée; puissent d'heureuses surprises les dédommager de leurs peines !

M. Duchartre rapporte un fait intéressant qui a été signalé à la Société d'Horticulture. Il a été obtenu à Cannes un hybride de deux Palmiers, le *Phœnix dactylifera* et le *Phœnix canariensis*. Le développement de cet hybride est très rapide, de plus son fruit offre une partie charnue qui est comestible, tandis que les fruits des parents cultivés dans le Midi sont à peine mangeables.

M. Mangin résume la Note suivante adressée au Secrétariat par M. Degagny :

M. Degagny, après avoir pris connaissance des observations de M. Guignard, maintient les termes et les conclusions de sa précédente communication (1).

Il se borne à faire remarquer :

1° Que la matière hyaline qui est l'objet du litige se montre dans certaines préparations, tandis que d'autres, provenant d'un même ovule, traitées de la même manière, au même moment, n'en présentent pas trace. Il semble que, si la matière hyaline était un produit de l'action des réactifs, comme le dit M. Guignard, elle aurait dû apparaître dans toutes les préparations.

2° En ce qui concerne la citation du Mémoire de M. Guignard, M. Degagny a voulu montrer que la matière hyaline avait déjà été signalée ; il espérait ainsi, en se plaçant sous le patronage de M. Guignard, répondre par avance aux objections que sa note sur l'*hyaloplasma* pourrait soulever.

Au surplus, M. Degagny met ses préparations à la disposition de ses confrères, qui pourront ainsi s'assurer, *de visu*, de la réalité des faits qu'il a avancés.

M. Guignard dit qu'il croit devoir maintenir de son côté toutes les observations qu'il a présentées à la Société à la suite de la communication de M. Degagny.

(1) Voy. le Bulletin, t. XXXIV (1887), p. 365.

---